



UNIVERSITÉ DE NANTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Cellule d'appui aux affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2018-06-29-20
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 29 juin 2018

**POINT 20 : APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DU 3EME ETAGE DE
LA FACULTE DE MEDECINE POUR L'UNITE MIXTE DE RECHERCHE 1238**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 32 voix pour et 1 abstention le projet de réaménagement du 3^{ème} étage de la Faculté de Médecine pour l'Unité Mixte de Recherche 1238, tel qu'annexé.

À Nantes, le 29 juin 2018

Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **- 9 JUIL. 2018**
Affiché le : **- 9 JUIL. 2018**



**POINT 20 – APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DU 3^{ème}
ETAGE DE LA FACULTE DE MEDECINE POUR L'UNITE MIXTE DE
RECHERCHE 1238**

Dossier suivi par la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique

Exposé des motifs

L'UMR 1238, dirigée par Madame REDINI, est actuellement localisée au 1er étage de la faculté de Médecine. Constitué de trois équipes, ce laboratoire "Sarcomes osseux et remodelage des tissus calcifiés" (Phy-OS) dispose d'une superficie de 782 m² (SU) de laboratoires, bureaux et de locaux supports pour 38 personnes.

L'environnement de travail pour le personnel de cette unité est devenu problématique : l'aménagement n'est pas fonctionnel, les réseaux électriques et les traitements d'air sont non conformes et la proximité du laboratoire d'anatomie provoque des gênes liées aux odeurs de formol.

La libération de surfaces sur l'IGH de Médecine, suite au départ d'unités de recherche vers un autre bâtiment permet de réaménager des surfaces pour accueillir cette unité dans un meilleur environnement de travail.

Il n'est pas prévu de déménager ce laboratoire avant 2025 selon le schéma directeur de recherche en Santé et il ne fait donc pas partie des unités devant rejoindre l'ensemble immobilier IRS 2/Nantes Biotech ou les locaux libérés à la même échéance sur l'IRS-UN.

D'un point de vue financier, l'opération, compte tenu de son lien exclusif avec la recherche, sera engagée HT. Le montant estimé de l'opération en phase études d'avant-projet (AVP) est de 593 088 € HT dont 468 090 € HT pour les travaux.

Plusieurs sources de financement ont été recherchées :

- Le contrat de site 2016-2017 conclu avec Nantes Métropole accorde une subvention de 50 000 € au projet ;
- Une convention conclue avec la Région des Pays de la Loire en 2017 accorde à l'opération une aide financière de 50 000 € ;
- Une convention établie avec l'INSERM en 2018 acte une participation de 16 000 € et 17 000 € pour les climatisations des futurs bureaux ;
- Une participation financière du FEDER sera sollicitée auprès de la Région, autorité de gestion des fonds européens. Le projet serait éligible sur un montant d'opération HT (projet recherche) à hauteur de la moitié du montant de l'opération ;
- La part restant à financer par l'Université serait ainsi de 163 544 €.

D'un point de vue calendaire, la consultation des entreprises est prévue en juin 2018 pour des travaux de rénovation devant débuter à l'automne 2018, afin de permettre aux chercheurs de s'installer au mois de février 2019.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver ces travaux.

Projet de délibération :

Le Conseil d'Administration approuve le projet de réaménagement du 3^{ème} étage de la Faculté de Médecine pour l'Unité Mixte de Recherche 1238.